

Structure spatiale et disparités: une tentative de rapprochement

Denis Y. Charlebois

MA, professionnel de recherche
Université du Québec en Outaouais, Québec (Canada)

Serge Gagnon

Ph.D. géographie, professeur titulaire
Université du Québec en Outaouais, Québec (Canada)

Les disparités économiques : un phénomène difficile à cerner.

Les disparités économiques sont un thème récurrent chez les analystes des affaires territoriales (Royer, 2008; OCDE, 2008). Elles retiennent l'attention, tant à cause des politiques à mettre en place pour les juguler, qu'en raison des effets économiques et sociaux indésirables qu'elles peuvent induire, notamment la hausse des taxes qui provoque l'expulsion des populations locales, des conflits, etc.

Bien que de nombreuses analyses aient été réalisées à ce jour sur le sujet, peu d'entre elles concluent définitivement sur les facteurs qui peuvent occasionner ces disparités.

La présente étude ne propose certainement pas une réponse finale, mais elle tire de l'application d'une méthode novatrice en géographie humaine (la géographie structurale) un éclairage nouveau sur le phénomène des inégalités économiques.

En effet, l'étude des dynamiques territoriales prend appui sur l'articulation d'un ensemble de sciences, notamment dans les champs de l'économie, de la sociologie, des sciences politiques et de l'anthropologie. En ce sens, en vue de mieux comprendre les dynamiques territoriales, l'approche structuraliste en géographie humaine tisse des liens entre ces sciences à travers l'application des concepts de « vacuum », de « contrôle politique de la mobilité », de « rente de situation » et de « parcours d'engendrement de l'établissement humain ». Elle propose même de redéfinir les anciennes catégories de « nomade » et « sédentaire » (Desmarais et Ritchot, 2000).

Le modèle de la géographie structurale

Selon cette approche, l'espace est considéré comme un ensemble de positions différenciées en fonction d'un investissement de valeurs anthropologiques profondes. Cet investissement est manifesté dans sa dimension ultime par le « vacuum », un lieu défini théoriquement mais

observable empiriquement, frappé d'interdit de résidence permanente, et dont les significations immanentes confèrent du sens à la position et mobilise les individus (ou la collectivité, le cas échéant) qui s'y installent, en général par choix.

Ainsi, le désir naturel d'appropriation de la position chargée de sens provoque le déclenchement d'une trajectoire dite « endorégulée », portée par une catégorie d'acteurs autonomes, les nomades. Par définition, l'acteur nomade est doté d'une capacité particulière à mobiliser à son profit les ressources des environnements dans lesquels il évolue. Notamment, il contrôle sa mobilité propre et celle du sédentaire, sa contrepartie sémiologique. La séquence des événements se traduit dans le parcours d'engendrement de l'établissement humain: en un premier temps, d'ordre géoanthropologique, le nomade est capté par le pouvoir attracteur du *vacuum*, dont les attributs lui sont révélés par un interprète délégué de la forme émergente, l'artiste inspiré. Il s'en suit, en un deuxième temps, d'ordre géopolitique, une lutte entre les acteurs pour l'appropriation et/ou le contrôle politique de positions spatiales, ce qui provoque une augmentation la rente de situation. Cette lutte prend la forme concrète du dispositif légal et réglementaire relatif à la propriété et la gestion des biens-fonds. Il résulte de ce parcours, dans un troisième temps d'ordre géoéconomique, l'actualisation plus ou moins complète et réussie du paysage, via le rachat de la rente de situation, sous forme d'aménagements et de constructions diverses constituant l'occupation concrète du territoire.

À terme, le processus de différenciation du territoire produit trois domaines territoriaux observables: un domaine de consécration, au milieu duquel trône le *vacuum*, espace voué à la récréation de l'acteur nomade; un domaine dit d'exploitation, où la logique des activités productives est la culture dominante des lieux, et un domaine de cohabitation, composé de paysages de proximité auquel l'acteur identifie sa quotidienneté. L'ensemble des domaines d'un espace donné peut être désigné comme étant la « structure spatiale ».

L'hypothèse de travail

Or on suppose à l'origine de l'écouméne une distribution égalitaire de conditions économiques moyennes sur l'ensemble de la population d'un espace donné autour d'un *vacuum* (pris et désiré par l'acteur nomade). Ainsi, il serait vraisemblable que la mobilité de l'acteur nomade, plus fortuné en général que l'acteur sédentaire, induise des disparités économiques dans cet espace. On s'attend alors à observer un appariement entre la structure spatiale et les disparités économiques. Au surplus, l'influence de la structure devrait produire avec le temps un accroissement de ces disparités, si on ajoute l'hypothèse que les acteurs sédentaires ne seraient pas tous chassés du lieu où arrivent les nomades.

Le dispositif

Afin de vérifier ces hypothèses, nous avons mobilisé les données recueillies dans le cadre d'un mandat de recherche exécuté au Québec en 2007' et les données sur le revenu des familles des recensements de 1986 et de 2006 désagrégées au niveau des subdivisions de recensement (municipalités). La structure spatiale était identifiée et est cartographiée en fonction de 7 classes de « qualités» spatiales, allant de « fortement de consécration» à « fortement d'exploitation».

Elle se compose de 23266 *Iocr* dans la zone d'étude déterminée, qui comprend des lieux fortement différenciés.

Comme indicateur de disparité des revenus, nous avons retenu le quotient du revenu médian et du revenu moyen. Même s'il n'est pas aussi précis que le Coefficient de Gini, cet indicateur donne un aperçu de la distance entre la droite de répartition égalitaire du revenu et la courbe de Lorenz représentant une distribution inégalitaire (FAO, 2006).

Résultats et discussion

Il existe effectivement une corrélation entre l'indicateur de disparité et les données de la structure

spatiale pour chaque année, 1986 et 2006. La relation est aussi plus forte en 2006 qu'en 1986.

Les résultats sont présentés ci-a prés.

Coefficient de corrélation Attesté

1986 -0,4089 99 fois sur 100

2006 -0,4722 99 fois sur 100

CHARLEBOIS, DY et S GAGNON (2007), *Dynamique spatiale et appartenance territoriale - Le cas de la Ville de Bromont* (Régions Montérégie et Estrie). Centre de recherche sur le développement

territorial, Université du Québec en Outaouais.

2 *Loci* pour « lieux » (*locus* au singulier)

Cette étude semble confirmer, dans le cas de la zone Montérégie/Estrie, que les disparités spatiales pourraient être en lien avec la structure spatiale. En effet, le domaine de consécration regroupe une majorité de lieux marqués de fortes disparités économiques. L'inverse est vrai en ce qui a trait au domaine d'exploitation où les disparités économiques sont moins élevées.

L'explication pourrait tenir dans l'attractivité du Lac Memphrémagog et des mythiques monts Sutton. De nombreux citadins sont attirés dans ce secteur pour y cuver une saine retraite ou simplement pour y vivre au rythme de nature. D'ailleurs, les antagonismes économiques, politiques, sociaux et culturels entre les populations rurales et les nouveaux arrivants ont été démontrés par la sociologue Myriam Simard, en particulier pour la zone étudiée aux présentes. Dans une étude publiée en 2007, elle rapporte justement des visions divergentes de l'utilisation du territoire, une hausse des prix fonciers et l'inadéquation entre les attentes des nouvelles

populations rurales et les actions des élus. Au chapitre des bénéficiaires, on mentionne néanmoins une meilleure préservation du patrimoine naturel et architectural, la bonification de l'offre culturelle et l'obtention de nouveaux services pour les populations locales.

Enfin, l'évolution de cet espace sur une période de 20 ans présente un accroissement des disparités de revenus. Ce fait confirmerait l'hypothèse avancée dans cet article, à l'effet que la structure spatiale favorise l'établissement et/ou l'accroissement des inégalités économiques dans les territoires.

En définitive, si l'association s'avère entre structure spatiale et inégalités, on peut dès lors en imaginer les conséquences au niveau de la prise de décision publique. En effet, en tel cas, il y aurait lieu tôt ou tard de s'interroger sur les effets possibles de l'accroissement des écarts économiques, notamment sur la cohabitation harmonieuse dans les territoires. Il y aurait lieu également de réfléchir aux mesures de compensation des disparités s'il est jugé qu'elles ne sont pas souhaitables.

Références

DES MARAIS, G. et G. **RITCHOT** (2000). *La Géographie Structurale* (coll. Géographie en liberté), L'Harmattan, Paris.

FAO (2006), *Analyse des distributions de revenus en termes de bien-être social; Classement des distributions de revenus à l'aide de courbe de Lorenz généralisé*. FAO, Rome.

URL: [http://www.fao.org/docs/up/easypoI/373/swa_gen_lorenzcurves_002fr-1 .pdf](http://www.fao.org/docs/up/easypoI/373/swa_gen_lorenzcurves_002fr-1.pdf)

OCDE (2008); *Croissance et inégalités; distribution des revenus et pauvreté dans les pays de l'OCDE*. OCDE, Paris.

URL: http://browse.oecdbookshop.org/oecd/pdfs/browseit/81_08052E.PDF

ROYER, J.-F. (2008), *Disparités territoriales: effets et causes des comportements des agents* in *Économie et statistique* no. 415-416, pp. 3-16.

URL: [http://www.insee.fr/fr/lffc/docs/ffc/ES415-416a .pdf](http://www.insee.fr/fr/lffc/docs/ffc/ES415-416a.pdf)

SIMARD, M. (2007), *Nouvel/es populations rurales et conflits au Québec: regards croisés avec la*

France et le Royaume-Uni, *Géographie Économie Société* 2007/2, Vol. 9, p. 187-213.